AFRICAN BANKER
AFRICAN BANKER Édition française

LES BRICS
Une grande banque pour le Sud

BANQUES D'INVESTISSEMENT

ACCOMPAGNER LA CROISSANCE DU CONTINENT

DÉCIDEURS
Gabriel Fal
Président de la Bourse régionale d'Abidjan
Al Seddik Omar al-Kebir
Gouverneur de la Banque centrale de Libye



N°22 | Février - Mars - Avril 2015
M 02210 - 22 - F: 8,00 € - RD
• France et zone Euro 8 €
• Afrique 7000 FCFA
• Algérie 600 DA
• Tunisie 7,000 TD
• Maroc 60 DH
• Mauritanie 300 UM
• Reste du monde : nous consulter
• Reproduction interdite sans autorisation

Laurent Marlière
Directeur général de Islamic Finance and Markets (IsFin)

UNE PART DE L'ÉCONOMIE MONDIALE…

Le Maroc a raison de s'engager dans la voie de la finance islamique, considère Laurent Marlière, professeur de marketing. Qui rappelle néanmoins les obstacles et les contraintes d'une telle entreprise.

Propos recueillis par Hind Filali

Quel est le potentiel de la finance islamique ?

Le Maroc peut devenir le Hong Kong de l'Afrique ! Il ne faut pas concevoir la finance islamique que par sa relation directe avec l'économie islamique. Elle n'est pas une île financière isolée de l'économie réelle, sans quoi elle aurait atteint un palier dans sa croissance. Aujourd'hui, l'économie islamique – aussi appelée industrie du *Halal* – est un des pans à forte croissance de l'économie mondiale. Elle trouve des créneaux dans une multitude de secteurs : le tourisme, le cosmétique, l'assurance, la logistique et le transport, l'alimentaire… De nouveaux produits vont permettre au marché africain du détail de grandir. Dans le contexte de la croissance économique des pays africains, un système de finance islamique peut se révéler une colonne vertébrale financière intéressante.

L'introduction des banques participatives contribuera à la diversification des produits et les relations bancaires et obligera les banques conventionnelles à réfléchir à améliorer leurs produits traditionnels. Les autorités marocaines ont eu la clairvoyance d'intégrer les banques participatives dans l'ensemble du système financier local.

Que faire pour la mise en œuvre d'un marché financier participatif ?

En ce qui concerne le marché purement domestique marocain, il faut se féliciter des avancées législatives et du bon travail parlementaire et gouvernemental. Néanmoins, le cadre réglementaire est une condition d'accès au marché, mais il demeure insuffisant pour ériger la finance islamique en succès. La plupart des acteurs bancaires marocains se révèlent intéressés par l'opportunité, mais maîtrisent de manière approximative un marché plutôt complexe. Après avoir étudié de près la situation, je note que les principaux écueils sont le manque de connaissance des attentes réelles des clients, le marketing déficient, la mauvaise segmentation des produits, le fantasme de la bancarisation, le manque de formation des agents et le traitement fiscal des produits bancaires islamiques. Une première tentative peu fructueuse liée à un cadre approximatif a rendu les consommateurs vigilants. Les banques marocaines n'ont pas le droit de se tromper, les clients et le marché seront attentifs aux produits proposés.

Y a-t-il d'autres points de vigilance ?

Les ressources humaines sont un défi. Ce n'est pas parce qu'on est un banquier de confession musulmane qu'on s'y connaît en finance islamique ! Je constate qu'au sein des banques marocaines, la direction et le haut management sont au fait de ce que sont les produits islamiques, mais que, dans les agences, peu d'employés ont la maîtrise des produits. Or, ce sont eux qui sont en contact avec les clients. Il faut donc former l'ensemble de la chaîne des ressources humaines. C'est un grand défi. Même dans un marché plus mûr comme Dubaï, les ressources humaines posent un vrai problème.

N'est-ce pas un handicap que les produits islamiques soient parfois plus chers que les produits conventionnels ?

Comme le coût de production initial des produits islamiques sera plus élevé que les produits conventionnels dans un premier temps (investissements, consultants, formation, contrôle, communication…), le prix d'achat sera plus élevé, ce qui pourrait freiner certains acheteurs. Le traitement fiscal de ces produits sera donc un frein ou une incitation pour contrebalancer une industrie naissante. Une bonne politique de prix accompagnée d'un explicatif des valeurs ajoutées du produit pour justifier la différence de prix éventuelle est utile.

Qu'apporte-t-elle à l'économie marocaine ?

La situation économique et sociale a propulsé la finance islamique sur le devant de la scène internationale. Les fondements d'une finance éthique ou participative ont été relancés depuis la crise de 2008. Dans les faits, cela fait 40 ans que la finance conventionnelle est en crise. La finance islamique apporte au consommateur marocain un choix élargi. Les banques participatives et islamiques doivent avoir trois lignes de services : investissement, commercial et impact social. Leur engagement dans ces niveaux déterminera le degré de leur contribution à l'économie marocaine. Il est très important de noter que dans les pays du Moyen-Orient, un produit comme le *murabaha* peut arriver à 70 %, mais ces pays ont une économie basée sur le commerce alors que celle du Maroc est basée sur l'agriculture et l'artisanat. L'industrie lourde naissante du Maroc et les initiatives importantes en matière de commerce seront soutenues par la finance islamique. Les banques islamiques doivent répondre aux besoins d'investissements des PME et investir dans le futur. D'autre part, la finance islamique permettra d'attirer les investissements étrangers issus d'autres pays musulmans. Des produits tels que les sukuks souverains permettront de financer des partenariats public-privé dont le Maroc a besoin pour continuer son développement. Le Maroc peut gagner beaucoup de temps s'il conçoit son déploiement non pas sur la seule finance islamique, mais sur l'ensemble de l'économie islamique. ■



Les banques islamiques doivent répondre aux besoins d'investissements des PME et investir dans le futur. D'autre part, la finance islamique permettra d'attirer les investissements étrangers issus d'autres pays musulmans.